



La Mairie

Horaires d'ouverture au public

lundi: de 14h30 à 17h45

Mardi: de 8h30 à 11h30

Jeudi: de 14h30 à 17h45

Vendredi: de 15h à 18h45

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Permanence du Maire :
Vendredi de 15h à 19h

Tél.: 04 74 84 57 51
Fax: 04 74 84 51 97
courriel:

mairie.pisieu@territoire-de-beaurepaire.fr

Site web:
www.pisieu.fr

CONGES D'ÉTÉ

Le secrétariat sera fermé du 03 août au 24 août inclus.

Des permanences sont prévues. Voir encadré ci-contre.



Le mot du maire

Chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver dans ce numéro d'été de votre Pisieu Infos. Si le mois de juillet annonce le début de l'été, il marque aussi la fin de l'année scolaire. La période 2015/2016 se sera déroulée sans encombre. Je remercie pour leur implication, les enseignantes et les agents qui œuvrent au quotidien afin que nos enfants reçoivent la meilleure éducation possible.

L'éducation des enfants, mais aussi le confort et la sécurité est une préoccupation prioritaire de l'équipe municipale, c'est pourquoi le projet de construction d'une nouvelle cantine sera lancé très prochainement. Vous trouverez plus d'information sur ce projet en page intérieur de ce numéro.

Le PLU avance à un rythme soutenu et le planning prévu est respecté. Comme à chaque parution, un article est consacré à l'avancement du projet mais j'attire particulièrement votre attention sur les changements de destination de vos dépendances : celles-ci doivent impérativement être signalées en mairie avant le 05 juillet (information en page 2).

Les travaux annuels d'entretien des routes seront effectués durant l'été comme d'habitude. Cependant les travaux plus conséquents de réparations des chemins ruraux et routes seront décalés. L'accord des subventions du conseil devrait être donné lors de la prochaine conférence territoriale d'octobre.

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro, un groupe de jeune arrivera le 8 juillet au village afin d'effectuer des travaux dans notre commune. Un pot d'accueil sera organisé le 9 juillet, à midi, dans la cour de la Mairie, vous êtes tous les bienvenus. La présence de ces jeunes venant de pays étrangers sera l'occasion d'échanges très enrichissants. Ils seront logés sous tentes aux abords de la mairie, dans la cour de laquelle, ils pourront cuisiner et se détendre.

Le 10 juillet, la finale de l'Euro sera retransmise à la salle des Fêtes. L'entrée sera libre, venez nombreux...

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

FERMETURE DU VILLAGE LE 09 JUILLET

A l'occasion d'un bal populaire organisé par le comité des Fêtes, le centre du village sera fermé à la circulation le 09 juillet à partir de 14h et ré-ouvert le 10 juillet à partir de 4 heures (arrêté municipal 2016-10).

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Durant les congés de la secrétaire, les élus tiendront des permanences pour pouvoir répondre aux demandes les plus urgentes des habitants:

- ◆ Mardi 16 août: de 08h30 à 11h30
- ◆ Mardi 23 août: de 08h30 à 11h30
- ◆ Vendredi 19 août: permanence de M. le Maire aux heures habituelles.

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Maquette : Maryline Chenavier. Photos : associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.
Tirage: 250 exemplaires



RECRUTEMENT

La commune de Pisieu recrute pour la rentrée de septembre:

- ◆ Un adjoint technique en charge de la cantine, de la garderie, des NAP et du ménage, sur un emploi permanent (titularisation possible après un stage règlementaire d'un an). Un avis de recrutement est disponible en mairie et consultable sur le site: www.emploi-territorial.fr.
- ◆ Un agent ayant fonction d'ATSEM (aide scolaire, aide cantine et aide ménage) dans le cadre d'un emploi aidé, pour une durée de 12 mois.

Pour les deux postes, les dépôts de candidature sont possibles en mairie, jusqu'au 13 juillet 2016.

PLU

Le 27 avril dernier, une réunion publique a été l'occasion de vous présenter les avancées du PLU avec notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, ainsi que le début du zonage. Une cinquantaine d'habitants étaient présents pour exposer leurs remarques.

Durant ces 3 derniers mois, nous avons également continué à travailler sur l'organisation du village, sur les règlements et le zonage des 4 grandes zones du futur PLU (les zones urbaines du village et des hameaux, les zones agricoles et naturelles). Nous arrivons dans la dernière ligne droite du futur règlement d'urbanisme pour notre commune, même si il reste encore des éléments à finaliser. L'arrêt du PLU en Conseil Municipal est prévu fin juillet. A la suite de cet arrêt, le projet du PLU sera soumis à la consultation des Services de l'Etat et il y aura un mois d'enquête publique.

Nous rappelons qu'il est encore temps d'apporter vos remarques dès à présent et notamment sur d'éventuels changements de destination de dépendances en zone agricole.

Les zones agricoles correspondent, selon la définition de l'article R.123-7 du Code de l'Urbanisme, « aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles ». Les constructions y sont donc très limitées.

Outre les constructions et installations nécessaires aux services publics (ou d'intérêt collectif) et à l'exploitation agricole, est autorisé en zone A, en vertu de l'article R.123-7, alinéa 2 du Code de l'Urbanisme, « le changement de destination des bâtiments agricoles identifiés dans les documents graphiques du règlement ».

Ainsi, par exemple, si une grange-étable traditionnelle a été identifiée dans les documents graphiques du PLU comme pouvant changer de destination, son propriétaire pourra la transformer en maison d'habitation.

Pour que des bâtiments agricoles puissent être identifiés comme pouvant changer de destination, deux conditions posées par l'article R.123-12 du Code de l'Urbanisme, doivent être remplies :

- ◆ Le bâtiment doit présenter un intérêt architectural ou patrimonial
- ◆ Le changement de destination du bâtiment ne doit pas compromettre l'exploitation agricole

A plusieurs reprises, les habitants et/ou propriétaires ont été informés de la procédure de changement de destination en zone agricole, lors des réunions publiques ou dans les différentes publications municipales.

Avant de terminer la proposition de zonage qui sera soumise à l'avis des services de l'Etat, les élus doivent connaître les dépendances susceptibles d'être identifiées pour un possible changement de destination dans le futur PLU, afin de pouvoir en dresser un inventaire.

Ainsi, la municipalité invite les propriétaires intéressés par cette procédure à se faire connaître au plus vite en mairie, impérativement avant le 05 juillet 2016, soit en se présentant directement au secrétariat lors des heures d'ouvertures, soit par courrier adressé à MAIRIE / 6 Place de la Mairie/ 38270 PISIEU.

MATINEE VILLAGE PROPRE



Samedi 16 avril à partir de 8h30, une trentaine de Pisillards se sont rassemblés pour une matinée village propre. Plusieurs équipes se dispersaient le long des routes, des chemins et au centre du village. Une autre équipe se dirigeait dans la plaine afin de nettoyer une haie plantée voilà quelques années mais où des débris s'étaient stockés. Le clocher faisait aussi l'objet d'une séance de nettoyage. Des oiseaux indésirables s'étant in-

roduits dernièrement, leur accès a été fermé définitivement. La municipalité remercie tous les bénévoles qui se sont rendus disponibles et ont donné de leur temps pour leur village.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE



L'actuel restaurant scolaire de nos élèves de l'école maternelle se situe au rez-de-chaussée de la salle des fêtes. Pour s'y rendre, les enfants doivent traverser une route et le parking de la salle des fêtes. Se pose ainsi la question de la sécurité des enfants, et de leur confort en cas de mauvais temps. Surtout, ce restaurant scolaire a été réalisé il y a vingt ans pour répondre aux besoins de l'époque et il n'est plus adapté en termes de capacité d'accueil et d'accessibilité.

Pour ces raisons, le conseil municipal a fait le choix de construire un nouveau restaurant scolaire qui sera annexé à l'école maternelle, afin de permettre un accès sécurisé par l'intérieur de l'établissement. La commune étant propriétaire du terrain, le projet était opportun sur ce lieu.

Suivant les besoins exprimés, le dimensionnement de l'équipement prévoit une salle de restauration de 80 m² (environ 50 places), permettant la disposition en table ronde et/ou rectangulaire selon l'âge des enfants, pour une prise de repas en un service à table.

De plus, cette salle de restaurant permettra la mutualisation avec une salle socio-éducative, utile notamment pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Une cour de récréation est également prévue, permettant d'envisager des activités extérieures.

Les élus ont fait le choix, avec les conseils de l'architecte, d'un bâtiment moderne et lumineux, en adéquation avec l'aspect paysager. Le permis de construire est en cours d'instruction. Les plans seront consultables en mairie dès le retour de cette instruction. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année.

A noter que la réalisation de ce projet est possible grâce à des subventions importantes: le Département de l'Isère apporte son aide à hauteur de 50% du montant HT. L'Etat a consenti une dotation équivalente à 25% du montant HT. De plus, des dotations parlementaires vont être demandées pour financer une partie des équipements extérieurs et intérieurs en 2017.

OBJECTIF ZERO PHYTO

Au 1er janvier 2017 toutes les collectivités n'auront plus la possibilité d'utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.

C'est dans le but de respecter la réglementation que la commune de Pisieu a fait le choix de se faire accompagner par la Fédération Régionale de Lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) afin d'établir un plan de désherbage indispensable pour obtenir les subventions nécessaires à l'achat de matériel mécanique de désherbage. Nous avons également signé la charte régionale d'entretien des espaces publics, véritable engagement vers l'objectif « zéro pesticides ».

Au delà de l'aspect réglementaire et économique les objectifs de la charte engagent la commune:

- A des respects de l'environnement et de la santé publique.
- A la promotion de méthodes alternatives d'entretien des espaces publics
- A l'incitation des usagers non agricoles, professionnels et particuliers à réduire l'utilisation des pesticides.
- A l'initiation d'une réflexion sur de nouveaux aménagements de l'espace public.
- A s'interroger sur la définition des zones où le désherbage est vraiment nécessaire.

Il faudra sans doute s'habituer à un autre paysage plus naturel mais pas forcément moins esthétique de notre environnement.

La commune va bénéficier de la part de l'Agence de l'Eau RMC d'une subvention de 80% pour la réalisation du plan de désherbage et également en cas d'achats d'équipements importants.

NOUVEAUX EQUIPEMENTS COMMUNAUX

De nouveaux équipements ont été achetés pour la salle des fêtes et la salle des associations. Pour la salle des fêtes (haut), ont été achetés un lave-vaisselle professionnel, un nouveau réfrigérateur et un congélateur. Pour la salle des associations, une nouvelle cuisinière a été mise en place et le réfrigérateur a été remplacé.

Ces nouveaux équipements justifient la mise en place de nouveaux tarifs de location. Les locations de salles sont au même tarif, mais les équipements seront désormais à la carte.

Pour les associations pisillardes, l'utilisation de la vaisselle et du lave-vaisselle sera gratuite.

Pour les particuliers habitant Pisieu, la vaisselle sera toujours fournie à titre gratuit, mais le lave-vaisselle sera loué 25€.

Pour les particuliers et les associations d'autres communes, la vaisselle sera louée 25€ et le lave-vaisselle 25€ également.



CLUB D'OR



Le club d'Or de Pisieu a eu le plaisir de rassembler 42 de ses adhérents ce Jeudi 28 avril pour faire honneur au repas cabri préparé par Marie et Xavier à l'auberge de Pisieu. Agréable après midi passé en bavardage et jeux divers.

Le jeudi 26 mai, les adhérents du Club d'Or se sont réunis autour d'une bonne table au restaurant pour déguster la friture de truitelles. Ainsi 46 convives ont apprécié ce délicieux repas et de l'avis de tous, qualité et quantité étaient au rendez vous. Après le repas, place aux jeux de belote coincée, scrabble et rumikub. Vers 18h, c'est ravi de ce bel après midi que tout le monde se séparait.



Le Club d'Or prend ses vacances...



Pour clôturer sa saison 2015.2016 le Club d'Or s'est retrouvé à la Ramézière pour son pique nique annuel. Agréablement installés chez notre amie Simone, les adhérents ont apprécié le plateau repas préparé par Marie, l'après midi c'est prolongé par les jeux habituels.

Le Club d'Or vous donnent rendez vous au 1er Septembre pour son assemblée générale et invite tous les retraités à venir nous rejoindre.

PISIEU RENOV EGLISE



Pas de nouvelles particulières concernant l'édifice de notre église et son clocher mais par contre voici quelques cérémonies qui s'y sont déroulées :

Axel TIXIER de Pisieu et Nicolas DILAS de Pact ont fait leur première communion lors de la messe du 30 Avril à Pisieu. Pour Stéphane RIBOULON, cette cérémonie s'est déroulée à Beurepaire le 19 juin lors d'une messe animée par des habitants de Pisieu.

Dans notre église a eu lieu, le 11 juin, le mariage de Caroline de LIBERO et Pierre-Quentin REYNIER, avec tous nos vœux à ce nouveau couple.

ASSEMBLEE GENERALE – Elle se tiendra le vendredi 16 septembre à 20h00 à la salle des associations, vous y êtes tous invités et merci à ceux qui voudront bien y participer parce que l'église et son clocher font partie du patrimoine de notre village et qu'il est bon d'en parler de temps en temps.

Prochaines messes à PISIEU – samedi 16 juillet à 18h30 et samedi 08 octobre à 18h30 également.

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU



Quelques nouvelles d'Arts et Loisirs de Pisieu !

Atelier du lundi : quelques unes se sont lancées dans la broderie Boutis que l'on appelle également le piqué de Marseille. En carton très épais découpé à la scie, de gros chats ont pris forme avec des coloris rigolos, alors qu'en cartonnage traditionnel nous avons fabriqué de belles boîtes originales.

Nous continuons pour certains, la carterie, le tricot et le cannage.

Nouveauté culinaire : avec Jeanette nous avons fait des rouleaux de printemps !

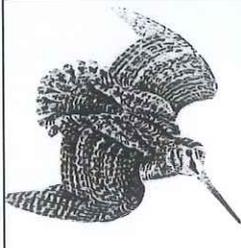
Activité Dessin : L'abstrait est au programme avec les thèmes des gourmandises, des fleurs, des paysages. Nouveauté artistique : l'aquarelle sur collage de photos. Nous arrêtons les activités arts et loisirs pour ce trimestre le 30 juin. Et nous organisons notre repas de fin d'année le 1er juillet à l'auberge de Pisieu. Rentrée le lundi 5 septembre. L'activité dessin reprend le mercredi 7 septembre (journée complète).

Assemblée générale le lundi 12 septembre à 14h30. **Notre exposition aura lieu à la salle des fêtes les 24 et 25 septembre 2016 avec un vernissage le samedi 24 septembre à 11 h 30.**





ACCA « LA BECASSE DE PISIEU »



Une intersaison constructive...

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 27 mai dernier, en présence de 52 personnes (représentant 58 adhérents). Ce qui a permis de délibérer correctement au nom des 91 chasseurs que rassemble l'ACCA. Nous remercions Monsieur le Maire qui nous a fait l'honneur de sa présence.

Dominique BRUCHON, entouré de son Conseil d'administration a ainsi pu conduire des débats instructifs et constructifs. Le bilan moral a mis en évidence une activité associative dense et festive pour ce qui concerne les habituelles manifestations. Il a révélé des prélèvements satisfaisants et raisonnables. Pour certaines espèces comme le lièvre et le chevreuil, il a été question de GESTION, afin de protéger une souche saine et suffisante de reproducteurs. Pour le petit gibier comme le faisan et la perdrix, les lâchers ont été moins abondants et mieux répartis, pour un résultat similaire. Mais quand il est question du renard, il s'agit plus de REGULATION : sachant qu'une trentaine a été prélevée sur le seul territoire de Pisieu, certains éleveurs sont reconnaissants !

Pour un territoire partagé...

La sécurité, surtout lors des battues et la discipline des chasseurs ont permis de vivre une saison 2015/2016 sereine. Le partage du territoire par l'ensemble des usagers de la nature sera mis en évidence le 16 octobre prochain, lors de l'opération « un dimanche à la chasse », placé sous l'égide de la fédération : toute personne désirant découvrir ce loisir pourra accompagner un chasseur dans sa quête et ainsi mieux connaître l'esprit de cette activité pour, sans doute, mieux l'appréhender et l'analyser... *(Pour une bonne organisation, il sera nécessaire de se faire connaître au plus vite auprès du Président ou d'un membre du bureau.)*

L'AG s'est achevée par le renouvellement du CA qui enregistre l'entrée de Robert NEMOZ et le départ de Martial CARCEL du poste de trésorier. Il est remplacé par Cyril EFFANTIN. Merci à ces 3 personnes pour leur engagement et particulièrement à Martial, qui a tenu un poste de responsabilité, pendant plusieurs années. Il reste membre du CA. Le bureau, représentant de l'ensemble des sociétaires, adresse un salut cordial envers tous les usagers de la nature, pour une bonne entente, saine et respectueuse.

Dates à retenir :

Samedi 20 août 2016 : permanence de remise des cartes (de 9h à 11h30)

Samedis 27 août et 3 septembre : ouvertures anticipées de la chasse à la caille.

Dimanche 11 septembre : Ouverture générale de la chasse

Le 16 octobre : opération « un dimanche à la chasse ». Inscription, si possible avant le 20 août, auprès du Président ou d'un membre du bureau.)

SOU DES ECOLES



La balade crépusculaire

Malgré une météo capricieuse, le samedi 30 avril a eu lieu la balade crépusculaire à Pisieu. Environ 60 personnes (adultes et enfants) ont sillonné les chemins du village pour une distance de 3 ou 6 km. A leur retour, les marcheurs ont pu déguster la soupe à l'oignon, très appréciée, préparée par les parents bénévoles. Le bureau tient à

remercier toutes les personnes qui ont pris part d'une manière ou d'une autre à la réussite de cette manifestation.



Le marché aux fleurs du 1^{er} mai



A cause d'une météo hivernale et pluviale cette année, cette manifestation a été un moins beau succès que les années précédentes. Nous remercions la population qui s'est quand même déplacée pour acheter fleurs et plants de légumes ainsi que Mme Sibut pour ces précieux conseils et les parents pour leur aide, ce qui nous a tout de même permis de faire un petit bénéfice pour les sorties de fin d'année des enfants.

Rendez-vous ce 2 juillet à partir de 12h au stade de Revel-Tourdan pour la kermesse.



COMITE DES FETES

Samedi 23 avril

Ce sont près de 30 personnes qui ont pu assister à la soirée cabaret à Lyon, au café théâtre "le Complexe du Rire". Au menu, assortiment de tapas accompagné de sangria ou autre boisson, mais aussi la pièce "Bikini Paradise" (Parodie de l'émission de télé réalité « Koh-Lanta »). Ce fut un bon moment de bonne humeur et de rires partagés.

Samedi 18 juin



Gros succès pour cette sortie et c'est à bord d'un car complet que nous avons pris la route de l'Ardèche, Caverne du Pont d'Arc, pour la visite de la réplique à l'identique de la grotte ornée dite "grotte Chauvet" inscrite au patrimoine de l'Unesco. La visite guidée au cœur de la grotte a permis de faire un grand bond dans le temps et de découvrir les œuvres des premiers artistes de notre histoire : nombreux dessins mettant en scène des animaux en action, courant, s'affrontant ou chassant... Dans un second temps, le temps de visite libre a donné l'occasion soit d'accéder à des ateliers divers ou à la galerie de l'Aurignacien, centre interactif qui a complété la visite de la

grotte en permettant de mieux comprendre nos ancêtres, leur art et façon de vivre.

Après cette visite ludique, destination Saint Remeze pour y déguster un savoureux déjeuner à base de produits ardéchois, puis cap sur le musée de la lavande. La visite guidée par un animateur passionné nous a mené sur le chemin odorant de la lavande fine. Quelque soit le ou les centres d'intérêt de chacun, il y en a eu pour tous les goûts : Botanique, histoire, tradition agriculture, exposition de la plus importante collection d'alam-bics à lavande en cuivre rouge du 16ème siècle à nos jours, sans oublier les parfums si spécifiques de cette fleur.



Pour mémoire, c'est cette sortie qui avait été en grande majorité plébiscitée lors de nos propositions en début d'année. Nous restons bien sûr à votre disposition et écoute pour d'autres propositions d'escapades à la journée ou sur un weekend. Ce voyage est le votre.

A vos agendas...

le 9 juillet prochain, nous vous invitons à participer à un bal gratuit en plein air* dans le cœur de notre beau village. Nous avons confié les rênes musicales à la Disco mobile EXTRAVANIGHT qui nous fera danser à partir de 19h30. Cette soirée d'été est organisée en espérant ravir tous et toutes générations confondues. Il y aura donc de la musique pour tous les goûts.

Sur place : buvette, petite restauration et même la présence du glacier Laurent Goubet (Balbins).

En solo, en duo, en famille ou entre amis, venez comme vous aimez. Nous vous attendons nombreux et joyeux pour ce bal. Nous présentons par avance nos excuses aux habitants et usagers de la route de Revel qui sera fermée de la mairie et jusqu'au chemin des jardins pour cette soirée. Bien entendu, une déviation sera mise en place (via le chemin des jardins).

*En cas de météo grincheuse, possibilité de repli dans la salle des fêtes.

4 et 5 septembre prochain

A suivre prochainement sur le site internet de Pisieu: www.pisieu.fr et dans vos boîtes aux lettres, le programme détaillé d'un beau weekend et fête d'anniversaire des **30 ans de la rando des Cotiaux**.

Nous pouvons déjà soulever une partie du voile des animations : Trails semi-nocturnes le samedi 3 septembre (2 parcours 10 et 20 km) et pour le dimanche 4 septembre, 30ème anniversaire de la rando des cotiaux avec circuits pédestres ; VTT et équestres (café/croissant et pack du randonneur offerts au départ) ; repas méchoui. Pour fêter comme il se doit cet anniversaire nous vous offrirons des animations sur les parcours et tout au long de la journée.

Cela sera une belle manifestation mettant en valeur notre beau village. La réussite sera là grâce à tous les bénévoles. Nous avons besoin de vous. N'hésitez pas à contacter les membres du bureau pour en savoir plus.

LES 20 ANS DU COMITE DE JUMELAGE



...s fête cette année l'anniversaire des 20 ans (1996-2016) du Comité de Jumelage Pisieu Revel-Tourdan et ... i de Tous. Nos amis catalans sont venus nombreux, 57 adultes dont 22 jeunes ont pris place dans le bus ... passer avec nous ce week-end de Pentecôte. C'est toujours une joie de les accueillir.



Samedi en fin d'après-midi, nous nous sommes rassemblés à la salle des fêtes de Pisieu pour fêter ce bel anniversaire. Décorée aux couleurs catalanes, avec une belle expo photo qui retraçait les 20 dernières années, et de très beaux dessins réalisés par les enfants des NAP avec Arts et loisirs. Après les discours de bienvenue, la signature de renouvellement du serment de jumelage et l'échange de cadeaux, nous avons entonné en chœur l'hymne à la joie en catalan et français.



Un buffet apéritif offert par la Société Elior (prestataire de la cantine de Revel-Tourdan) a été très apprécié par tous. Et le clou de la soirée: trois gâteaux d'anniversaire réalisés par la boulangerie Le Roy de Revel. Bien sûr, la soirée s'est terminée en musique: violon et guitare, avec le groupe Crosswind.



...che matin, nous nous sommes retrouvés au stade de Revel Tourdan pour une par... et des jeux surdimensionnés en bois. Après un repas pris en commun, nous nous sommes rendus ensuite guidée du bourg médiéval de Revel. Répartis en trois groupes accompagnés par Yves, Yvan, Lionel et association Renaissance, un questionnaire et des photos à retrouver sur notre parcours nous ont divertis.

...matin, nous avons visité le musée de la céramique à St Uze et visionné un diaporama sur la fabrication ...eurs, et sur les étapes de fabrication d'une porcelaine culinaire. Le repas de midi a été partagé au restau...chantemerle les blés. Après la ronde de l'amitié et de chaleureuses embrassades, nos amis catalans ont

...te du retour et nous nous sommes donz-vous l'année prochaine pour le week-end r mai 2017.

...anger nos souvenirs et moments vécus amis catalans, nous nous retrouverons le





ETAT CIVIL

Naissances:

- ◆ **Eléna TIXIER**, née le 30 mars 2016, fille de Maryline et Bruno TIXIER
- ◆ **Nolan RAMPAUD**, né le 11 avril 2016, fils d'Alexandra et Jérémie RAMPAUD
- ◆ **Malonn et Gaël MATHIEU**, nés le 21 juin 2016, fils de Ludivine et Jean-Baptiste MATHIEU

Mariage:

- ◆ **Carole ROUANOUX et Jean-Luc DURIEUX** se sont mariés le 23 avril 2016

Décès:

- ◆ **M. Gaston MARCHAND**, décédé le 1er mai 2016

INFOS PRATIQUES

NUISANCES SONORES

Arrêté n° 97-5126: « Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».

L'article 9 précise que les travaux de bricolage de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires ci-dessous:

- ◆ les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ◆ Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ◆ Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h



LA DIVAGATION DES CHIENS

L'article L.211-19-1 du code rural prévoit qu'il est interdit de laisser divaguer un animal domestique. Le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou si il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres (article L.221-23 du code rural).

La commune de Pisieu a passé une convention avec la SPA de Renage: tout animal domestique (chien ou chat) divaguant sur la voie publique peut être capturé et pris en charge par les services de la protection animale. Leurs maîtres devront s'acquitter d'une participation aux frais de garde auprès de la SPA.

Chers maîtres: votre chien peut faire peur et déranger d'autres personnes dans leurs propriétés...

L'AMBROISIE... UNE PLANTE ENVAHISSANTE

L'ambrosie est un problème de santé publique et nous devons tous nous unir pour l'éradiquer. Les services de l'état, l'agence régionale de santé, les collectivités locales et les agriculteurs sont déjà sensibilisés à la prolifération de l'ambrosie. Mais cette plante allergisante envahit également toutes les surfaces vierges, les pelouses et les jardins des particuliers. Le remède le plus efficace est l'arrachage (port de gants recommandé), à condition que cela soit fait avant la floraison.

Le saviez-vous? Chaque plante d'ambrosie produit en moyenne 3 000 graines...

Plus d'info sur internet: <http://www.ambrosie.info>

PROCHAINES MANIFESTATIONS A PISIEU

- ◆ Samedi 9 juillet : Bal populaire à partir de 19h30, bal gratuit en plein air dans le cœur de notre beau village animé par la Disco mobile EXTRAVANIGHT.
- ◆ Samedi 16 juillet : messe à l'église St Blaise à 18h
- ◆ Samedi 20 août 2016 : ACCA : permanence de remise des cartes de 9h à 11h30
- ◆ Jeudi 1^{er} septembre : AG du Club d'Or
- ◆ Samedi 3 septembre : trails semi-nocturnes organisés par le comité des fêtes
- ◆ Dimanche 4 septembre : 30^{ème} anniversaire de la rando des còtiaux, repas méchoui organisés par le comité des fêtes
- ◆ Vendredi 16 septembre : AG de Pisieu Renov' à 20h à la salle des associations de Pisieu
- ◆ Samedi 17 et Dimanche 18 septembre : journées du patrimoine à l'Eglise St Blaise de 9h à 18h
- ◆ Samedi 24 et dimanche 25 septembre: exposition d'Arts et Loisirs de Pisieu
- ◆ Vendredi 7 octobre : AG du Comité de Jumelage de Pisieu Revel-Tourdan/St Marti de Tous à 20h salle des associations de Pisieu

EXTRAVANIGHT

PISIEU

09 juillet

**Bal populaire
en plein air
gratuit**

à partir de 19h30
organisé par le comité des fêtes



Venez nombreux à la rencontre de nos associations...